

# ÉDUCATION. Mobilisation au collège Cachin de Cherbourg

## Le collège malade de ses agents non remplacés

**AU COLLÈGE** Cachin de Cherbourg, deux agents en souffrance disent leur désarroi : « Je vis des heures difficiles : je fais 50 km pour venir, et à 6 heures du matin. En plus, avec ma collègue Laurence, on fait le travail pour quatre », souligne Armelle qui pourtant garde le sourire.

Même écho pour Laurence : « Nous sommes étonnées de voir les professeurs, la vie scolaire, le gestionnaire, l'infirmière et les parents d'élèves qui sont là ce matin pour nous soutenir. On garde le sourire car nous aimons notre travail à Cachin. Mais c'est dur », poursuit à son tour Laurence.

Tous s'étaient donné rendez-vous hier matin à la porte du collège, durant la récréation, avec l'appui des deux conseillers départementaux, Karine Duval et Sébastien Fagnen, ainsi que Maryline Hairon, l'adjointe à l'éducation de Cherbourg-Octeville.

### Des agents en souffrance

Les banderoles que brandissaient les manifestants en disaient long : « Agents en souffrance », « Faire le travail de 4 à deux, impossible ». Laissons expliquer la situation par Cécile Renard, élue enseignante au conseil d'administration du collège et déléguée FO, appuyée par les autres organisations syndicales : « Tout le collège est là, car la colère monte. Que se passe-t-il ? Tout simplement une manifestation du personnel pour exiger du Conseil départemental le remplacement à temps complet des deux agents actuellement en arrêt maladie. »

Cette situation n'est pas nouvelle, « car déjà, un agent est en congé longue maladie depuis le 28 août 2018 et il n'a été que très partiellement remplacé, ce qui a contribué à alourdir la charge de travail des personnels. »

### Situation « alarmante »

Depuis le 15 novembre 2019, un second agent est en arrêt maladie. « Sur ces deux postes qui représentent 42 heures par semaine chacun, un seul remplacement de 15 h

45 a été prévu, ce qui fait un déficit horaire de 68 h 15. » Une situation jugée « alarmante ».

Cécile Renard poursuit : « Les deux autres agents qui doivent assurer à deux le travail de quatre personnes depuis trois mois, ils sont dans une situation de souffrance au travail, car épuisés physiquement et moralement, et au bord du burn-out. » D'autre part, poursuit-elle, « il leur est de plus en plus difficile d'assurer l'entretien de l'établissement en toute sécurité afin que les collégiens évoluent dans un endroit, sain, sécurisé et propre. Aujourd'hui, le risque est grand pour qu'ils s'arrêtent à leur tour et que le service de cantine ne soit plus assuré », explique Cécile Renard.

Le Conseil départemental a été alerté de la situation et les deux agents ont aussi alerté le CHSCT du Conseil départemental le 13 décembre. « Depuis, le collège Cachin attend l'affectation de deux remplaçants à temps complet. Cela devient urgent », conclut Cécile Renard, qui est relayée par Sébastien Fagnen : « On marche sur la tête. Nous avons saisi le Conseil départemental et le CHSCT et à ce jour la situation n'a pas évolué. Ce n'est pas acceptable humainement. »

Jean-Luc FONTY

Personnel, enseignants, infirmière, gestionnaire, parents, conseillers départementaux et adjointe aux affaires scolaires, tous étaient rassemblés pour exiger du Conseil départemental le remplacement des deux agents en arrêt de maladie. undefined